

LES ENJEUX DE L'ENSEIGNEMENT DE FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE (FLE) À L'UNIVERSITÉ D'ÉTAT DE SEMARANG (UNNES) : ÉLABORATION DU CADRE DE QUALIFICATION INDONESIENNE (KKNI) ET CADRE EUROPÉEN COMMUN DE RÉFÉRENCE POUR LES LANGUES (CECRL)

Tri Eko Agustiningrum

Universitas Negeri Semarang - Indonésie

✉ tea_lilik@yahoo.co.id

RÉSUMÉ. Il s'agit dans cette intervention d'une présentation et une réflexion sur le curriculum du Français Langue Etrangère à l'Université Negeri Semarang dont la construction est l'élaboration du curriculum de Cadre de Qualification Indonésienne (KKNI) et le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues. Les descripteurs de KKNI du niveau de Licence (S1) en Indonésie que l'on développe du curriculum européen, comprennent la composition de la science, des connaissances, de l'expertise, et des compétences des diplômés. La composition du mélange de ces deux cadres est présentée hiérarchiquement dans les compétences des cours. Celles-ci se réfèrent aux niveaux du DELF (A1, A2, B1, B2). Les cours sont construits en considérant les éléments pédagogiques, linguistiques, et professionnels pour les étudiants du FLE de l'UNNES. La caractéristique de l'institution (UNNES) fait partie à la fois de la construction du curriculum.

Mots-clés: *apprentissage, CECRL, curriculum, enseignement, FLE, KKNI*

INTRODUCTION

La langue comme sujet est devenue de plus en plus multi-facettes au cours des dernières années. Elle a des objectifs atteints et le contenu, avec l'avènement des nouveaux médias, les nouvelles technologies et de nouvelles exigences sur les jeunes, mais le cadre du curriculum dont le sujet a été conçu doit aussi changer. La conception traditionnelle de la langue comme sujet a été pour la voir dans l'isolement, comme le seul domaine du programme concerné par le développement des compétences linguistiques essentielles, et ses objectifs ont parfois été conçu de manière étroite, en mettant l'accent sur les compétences fonctionnelles divorcées de plus d'éducation objectifs et contextes.

Nous sommes tous témoins des changements du curriculum qui se dégagent des politiques éducatives en matière d'apprentissage des langues. L'élaboration des curriculums et les démarches correspondantes varient selon les cas et selon les traditions en vigueur dans tel ou tel pays. Dans l'établissement scolaire, on se réfère soit à un profil abstrait de l'élève, soit à « un profil nostalgique » (à la manière dont l'élaborateur et le groupe d'élaborateurs ont été eux-mêmes formés), soit encore à la logique interne et à l'épistémologie de la science correspondant à la discipline en question. (MILED, 2002, p. 35). La décision de créer un cadre qui inclut les objectifs à atteindre en matière de langue permet de préciser les grandes orientations d'un système éducatif ou d'une institution. Nous retiendrons la définition de Jonnaert et Ettayebi (2007) pour justifier nos choix :

Un curriculum est un ensemble d'éléments à visée éducative qui, articulés entre eux, permettent l'orientation et l'opérationnalisation d'un système éducatif à travers des plans d'actions pédagogiques et administratifs. Il est ancré dans les

réalités historiques, sociales, linguistiques, politiques, économiques, religieuses, géographiques et culturelles d'un pays, d'une région ou d'une localité.

Il s'agit dans cette intervention d'une description et une réflexion sur le curriculum du Français Langue Etrangère à l'Université Negeri Semarang dont la construction tient sur l'élaboration du curriculum de Cadre de Qualification Indonésienne (KKNI) et le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues. Les descripteurs de KKNI du niveau de Licence (S1) en Indonésie que l'on développe du curriculum européen, comprennent une composition d'éléments de la science, les connaissances, l'expertise, et les compétences des diplômés. En cas de l'enseignement du FLE, le programme de pédagogie de français de l'UNNES combine le curriculum de KKNI et celui du CECRL dont la composition est trouvée hiérarchiquement dans les compétences des cours. Celles-ci se réfèrent aux niveaux du DELF (A1, A2, B1, B2). Les cours sont construits en considérant les éléments pédagogiques, linguistiques, et professionnels pour les étudiants du FLE de l'UNNES. La caractéristique de l'institution (UNNES) fait partie à la fois de la construction du curriculum.

ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS LANGUE ETRANGERE : LA DETERMINATION DES COMPETENCES

Aujourd'hui, enseigner une langue n'est pas seulement transmettre un contenu, mais c'est aussi et surtout aider les apprenants à acquérir tous les savoirs nécessaires à la pratique et à la maîtrise d'une langue étrangère. Ces savoirs sont articulés chacun par des disciplines différentes : la linguistique, la sémiotique, l'anthropologie, l'ontologie et la didactique. Dans l'ensemble, on peut reconnaître deux types de savoir : le premier est concerné par l'action du sujet et s'inscrit dans un programme cognitif d'acquisition et de réalisation (le savoir-faire) ; et la seconde relève des attitudes, des sensibilités et de la présence du sujet au monde. Il est donc de l'ordre de comment exister dans une quelconque situation (le savoir-être). Les compétences sont l'ensemble des connaissances, des habiletés et des dispositions qui permettent d'agir. Une compétence est un ensemble intègre de capacités qui permet, de manière spontanée, d'appréhender une Situation et d'y répondre de la manière la plus adéquate possible (DE KETELE et al, 1998, p. 99-100). « Les compétences générales ne sont pas propres à la langue mais sont celles auxquelles on fait appel pour des activités de toutes sortes, y compris langagières. » (CECR, p. 15). De même, les objectifs généraux de l'enseignement de FLE devraient développer les savoirs, savoir-faire et savoir-être des apprenants.

1. Savoir

Le terme « Savoir » répond à la question « Je sais, je connais, j'ai appris... ». Il est l'ensemble de connaissances et compétences (entre autres linguistiques), acquises par l'apprenant, grâce à l'apprentissage et l'expérience. Il regroupe les connaissances techniques et les outils nécessaires à la résolution d'un problème donné dans le champ professionnel concerné. Selon SHAIRI (2010, p. 108), on peut dire que « savoir », c'est le fait d'être capable d'exercer une activité (donner une définition, construire, résumer, citer,) sur un certain contenu (telle formule, telle démarche de résolution, telle activité pratique, tel comportement), qui appartient à un domaine particulier. Les connaissances dans le sens du FLE sont évidemment la compréhension linguistique de langue étrangère apprise, incluant les connaissances civilisationnelles, par exemple la vie quotidienne (organisation de la journée, déroulement des repas, modes de transport, de communication et d'information), aux domaines public ou personnel, sont tout aussi fondamentales pour la gestion d'activités langagières en langue étrangère. La connaissance des valeurs et des croyances partagées de certains groupes sociaux dans d'autres régions ou d'autres pays telles que les croyances religieuses, les tabous, une

histoire commune, etc., sont essentielles à la communication interculturelle. Les multiples domaines du savoir varient d'un individu à l'autre. Ils peuvent être propres à une culture donnée ; ils renvoient néanmoins à des constantes universelles.

2. Savoir-faire

La notion « savoir-faire » répond à la question « Je suis capable de + un verbe d'action ». C'est ce que j'ai fait, j'ai réalisé, j'ai exécuté. Le savoir-faire comprend les différentes capacités (compétences) verbale et non verbale chez l'apprenant ; telles que la capacité de lire (savoir lire), d'écrire (savoir écrire), de s'exprimer à l'oral (savoir s'exprimer à l'oral ou savoir-communiquer), d'utiliser la kinésique et etc. (SHAIRI 2010, p. 109). Dans cette communication, je distingue deux types de savoir-faire qui nous paraissent plus importants lors de l'apprentissage d'une langue étrangère : le savoir-lire et le savoir-écrire.

3. Savoir-être

L'ensemble des trois « savoirs » permet d'aboutir à la notion de compétence. Le travail sur les compétences permet à l'enseignant et l'apprenant de mieux se connaître pour cibler et optimiser l'enseignement-apprentissage de Français langue Etrangère.

Le savoir-être est la composante conative de la compétence qui relève de la volonté, de l'affectivité, des émotions et des motivations. En vérité, la composante conative répond au critère « vouloir savoir ». Malheureusement, cette composante est souvent mal intégrée à la compétence ; elle y est plutôt juxtaposée, compromettant ainsi un apprentissage harmonieux. Cuq (2003, p. 218-219) insiste sur le fait que « Cette vieille lexie a trouvé une nouvelle vigueur avec la combinaison de l'approche communicative et des préoccupations interculturelles. » L'apprenant est invité à se situer dans sa relation à l'autre, tant du point de vue linguistique que culturel. L'ouverture vers l'autre est donc encouragée et les apprenants sont sensibilisés à la relativité des valeurs et des attitudes culturelles. Les savoir-être manifestent quant à eux la façon d'appréhender sa propre personne, les autres, les situations et la vie en général, dans sa manière de réagir et d'agir. C'est la façon de se comporter face au changement, d'aborder une situation nouvelle. Il s'agit en fait de comportements qui s'installent dans l'habituel.

Shairi (2010, p. 115) définit que le savoir-être manifeste ce qu'est fondamentalement la personne, dans toutes ses composantes, dans sa globalité. Et l'homme est tout à la fois un être vivant doué tant de raison que de sentiments ou d'un corps. C'est pourquoi dans le domaine du savoir-être, il faudrait mettre l'accent sur tout ce qui renvoie à la « présence » de l'être humain à soi, aux autres et au monde. Evidemment, une telle présence ne peut pas s'accomplir sans l'intervention des éléments d'ordre perceptifs, éthique et interculturel.

CADRE EUROPEEN COMMUN DE REFERENCE POUR LES LANGUES (CECRL)

Le Cadre européen commun de référence pour les langues du Conseil de l'Europe (CECR) a fondé un objectif de fournir une base transparente, cohérente et exhaustive pour l'élaboration de programmes de langues et de lignes directrices relatives aux curricula, pour la conception de matériels d'enseignement et d'apprentissage, et pour l'évaluation des compétences en langues. Il repose sur la conviction que le fait que les programmes, les curricula, les manuels et les examens reposent sur une conception commune peut avoir des retombées positives sur l'apprentissage des langues au niveau international (CECRL 2005, p. 3).

CECRL (2005, p. 25) catégorise les descripteurs de chaque niveau d'utilisateur de langues. L'échelle de compétence langagière globale fait apparaître trois niveaux généraux subdivisés en six niveaux communs (au sens de large consensus) :

Utilisateur débutant	A1	Peut comprendre et utiliser des expressions familières et quotidiennes ainsi que des énoncés très simples qui visent à satisfaire des besoins concrets. Peut se présenter ou présenter quelqu'un et poser à une personne des questions la concernant - par exemple, sur son lieu d'habitation, ses relations, ce qui lui appartient, etc. - et peut répondre au même type de questions. Peut communiquer de façon simple si l'interlocuteur parle lentement et distinctement et se montre coopératif.
Utilisateur débutant	A2	Peut comprendre des phrases isolées et des expressions fréquemment utilisées en relation avec des domaines immédiats de priorité (par exemple, informations personnelles et familiales simples, achats, environnement proche, travail). Peut communiquer lors de tâches simples et habituelles ne demandant qu'un échange d'informations simple et direct sur des sujets familiers et habituels. Peut décrire avec des moyens simples sa formation, son environnement immédiat et évoquer des sujets qui correspondent à des besoins immédiats.
Utilisateur indépendant	B1	Peut comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de choses familières dans le travail, à l'école, dans les loisirs, etc. Peut se débrouiller dans la plupart des situations rencontrées en voyage dans une région où la langue cible est parlée. Peut produire un discours simple et cohérent sur des sujets familiers et dans ses domaines d'intérêt. Peut raconter un événement, une expérience ou un rêve, décrire un espoir ou un but et exposer brièvement des raisons ou explications pour un projet ou une idée.
Utilisateur indépendant	B2	Peut comprendre le contenu essentiel de sujets concrets ou abstraits dans un texte complexe, y compris une discussion technique dans sa spécialité. Peut communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance tel qu'une conversation avec un locuteur natif ne comportant de tension ni pour l'un ni pour l'autre. Peut s'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets, émettre un avis sur un sujet d'actualité et exposer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités.
Utilisateur expérimenté	C1	Peut comprendre une grande gamme de textes longs et exigeants, ainsi que saisir des significations implicites. Peut s'exprimer spontanément et couramment sans trop apparemment devoir chercher ses mots. Peut utiliser la langue de façon efficace et souple dans sa vie sociale, professionnelle ou académique. Peut s'exprimer sur des sujets complexes de façon claire et bien structurée et manifester son contrôle des outils d'organisation, d'articulation et de cohésion du discours.
Utilisateur expérimenté	C2	Peut comprendre sans effort pratiquement tout ce qu'il/elle lit ou entend. Peut restituer faits et arguments de diverses sources écrites et orales en les résumant de façon cohérente. Peut s'exprimer spontanément, très couramment et de façon précise et peut rendre distinctes de fines nuances de sens en rapport avec des sujets complexes.

CADRE DE QUALIFICATION INDONESIENNE (*KERANGKA KUALIFIKASI NASIONAL INDONESIA*)

L'Indonésie a élaboré un cadre national de qualification tel que stipulé par la Loi sur l'éducation, mais pas encore (Avril 2011) promulguée. Le cadre national de qualifications Indonésie, ci-après dénommé KKNi, est le cadre des compétences et des qualifications de façon hiérarchique afin de concilier, d'égaliser, et d'intégrer les domaines de l'éducation et la formation professionnelle et de l'expérience de travail dans le but d'attribuer le travail en conformité avec la reconnaissance de la structure des compétences de l'emploi dans divers secteurs. KKNi est l'incarnation de la qualité et de l'identité de la nation indonésienne associée à l'éducation nationale et le système de formation qui est détenue par l'Indonésie.

Le cadre de qualification (*Kerangka Kualifikasi Nasional Indonesia - KKNi*) dispose 9 niveaux, lycée étant au niveau 2. Chacun des Diplômes est variant à son propre niveau, et le diplôme de D4 se trouve en même temps que le diplôme de baccalauréat universitaire au niveau 6. Niveau 7 est pour d'autres qualifications professionnelles, et le niveau 8 et 9 sont pour le niveau master et doctorat respectivement. La qualification de niveau est le niveau des résultats d'apprentissage convenu à l'échelle nationale, compilé sur la base de la taille du résultat de l'éducation et / ou la formation acquise par l'éducation formelle, non formelle, informelle, ou une expérience de travail.

Les acquis d'apprentissage sont obtenus de l'intégration et l'accumulation des connaissances scientifiques (science), des connaissances pratiques savoir, savoir-faire et savoir-être), les attitudes, et les compétences obtenues grâce à un processus éducatif structuré et comprend un domaine de la science / expertise spécifique ou par une expérience de travail.

A. Science

La science est un système basé sur une méthodologie scientifique pour construire des connaissances (connaissances) à travers les résultats de la recherche dans un domaine de la connaissance (de connaissances). Les études en cours utilisés pour construire une science devraient être appuyées par un enregistrement des données, l'observation et l'analyse de mesure et vise à améliorer la compréhension humaine des phénomènes de la nature et sociale.

B. Attitude

Ce terme se relie à la vie en raison du processus d'apprentissage et de l'environnement, la vie de famille ou de la société dans son ensemble.

C. Connaissances

1. Savoir

Savoir est la maîtrise de la théorie et de compétences par quelqu'un dans un domaine particulier d'expertise ou de compréhension des faits et des renseignements obtenus par une personne par l'expérience ou l'éducation à des fins spécifiques.

2. Savoir-faire

Savoir-faire se définit par la maîtrise de la théorie et de compétences par un individu dans un domaine particulier d'expertise ou de compréhension des méthodes et des compétences techniques acquises par l'expérience ou l'éducation d'une personne pour un usage particulier. Ce sont des capacités psychomotrices (y compris la dextérité manuelle et l'utilisation des méthodes, des matériaux, des outils et instruments) obtenues grâce à la formation mesurée sur la base de connaissances (*connaissances*) ou de

compréhension (*savoir-faire*) appartenant à une personne en mesure de produire un produit ou de prestation peut être évaluée qualitativement et quantitativement.

3. Savoir-être

La dernière, « Savoir-être », est la catégorie d'objectifs comprenant les activités, en termes de comportements ou d'attitudes ou d'opinions ou de représentations, par lesquelles une personne manifeste non seulement sa façon d'appréhender sa propre personne (le « concept de soi »), les autres, les situations, la vie en général, mais aussi la façon de réagir et d'agir.

D. Compétences

Ce sont les accumulations de la capacité d'une personne à effectuer une description de travail sont mesurés par une évaluation structurée, comprend les aspects de l'autonomie et la responsabilité individuelle dans son domaine de travail.

ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS LANGUE ETRANGERE DE L' UNNES

1. Elaboration du CECRL et du Cadre de Qualification Indonésienne (KKNI)

Les acquis d'apprentissage de l'élaboration du Cadre européen commun de référence pour les langues du Conseil de l'Europe (CECR) et le Cadre de Qualification Indonésienne (KKNI) sont présentés dans le tableau suivant :

a. Science

KKNI Niveau 6	Acquis d'apprentissage	CECRL B2 (Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues)
Etudiant de Licence : 1. A la capacité d'appliquer et d'utiliser leur expertise dans le domaine de la science et de la technologie dans la résolution de problèmes et en mesure d'adapter à la situation	a. Appliquer le domaine de la langue française en utilisant la science et la technologie dans la résolution de problèmes et l'adaptation à la situation à la main en tant que professeur de langue française, expert en langue française. b. Résoudre des problèmes d'apprentissage et de l'enseignement du français dans un cadre simple par l'application de l'approche théorique du concept ou le principe relatif à la conception et le modèle de l'apprentissage des langues française, planifier, mettre en œuvre, gérer, améliorer et évaluer l'apprentissage	Se référant au CECRL, pour le niveau de DELF B2, des apprenants pourraient comprendre l'essence de la signification des sujets qui sont concrets ou abstraits dans un discours complexe, couvrant des discussions techniques dans son domaine d'expertise (professionnelle), pour communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance avec des locuteurs natifs. Peut exprimer clairement et en détail dans un large éventail de sujets, de transmettre l'idée de choses réelles, mentionnant les avantages et les inconvénients de différentes possibilités. Les élèves sont censés avoir quatre compétences linguistiques, à savoir les compétences d'écouter, parler,

KKN Niveau 6	Acquis d'apprentissage	CECRL B2 (Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues)
	du français à des fins générales ou spécifiques sur la base de l'identification et de l'analyse des caractéristiques et des besoins des apprenants et des intervenants. c. Diffuser les résultats de l'étude.	lire et écrire. Pour la capacité de la compréhension orale, il est nécessaire de comprendre (1) description adéquate long discours et de l'argumentation du discours sur le thème de nature générale ; (2) Concerne émission de télévision d'informations en temps réel en français ; (3) Le film en langue française standard.
2. Maîtrise les concepts, les théories de domaine spécifique, des connaissances dans des domaines généraux et spécialisés, de concepts théoriques dans le domaine de la connaissance approfondie et être en mesure de formuler une résolution de problèmes de procédure.	a. Les étudiants maîtrisent les théories, les approches, les concepts et les principes de la langue et l'apprentissage des langues et les appliquent dans l'enseignement et l'apprentissage du français pour les besoins spécifiques ou générales. b. Maîtrise les concepts relatifs à la littérature française, la culture française, la traduction et le français pour des Objectifs Spécifiques (FOS).	Pour l'expression orale, les étudiants sont tenus de (1) communiquer spontanément et couramment afin qu'il puisse interagir avec des locuteurs natifs (locuteur natif); (2) participer activement à la conversation avec des situations générales de communication, d'exprimer et de défendre leurs idées; (3) De façon claire et détaillée sur des sujets liés à leurs intérêts ou profession; (4) développer un point de
3. Est capable de prendre les bonnes décisions basées sur l'analyse des informations et des données est en mesure de fournir des conseils pour choisir diverses solutions de façon indépendante ou en équipe.	Résoudre des problèmes d'apprentissage et l'apprentissage des langues dans le cadre de français simple.	vue sur les dernières informations disponibles et expliquer les avantages et les inconvénients des différentes possibilités. Pour les compétences en compréhension écrite, les élèves doivent comprendre (1) les articles de journaux et des rapports sur les problèmes réels contenant certaine attitude et les perspectives des nouvelles publiées; (2) les œuvres de la littérature contemporaine. Pour les compétences d'écriture, les étudiants sont tenus d'écrire (1) un des textes clairs et détaillés sur des sujets liés à leurs intérêts ; (2) rapport et

KKNI Niveau 6	Acquis d'apprentissage	CECRL B2 (Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues)
		essai argumentatif ; (3) lettres pour mettre en évidence l'attitude personnelle à l'égard d'un événement / expérience.
4. Est responsable de son propre travail et sera responsable de la réalisation des travaux de l'organisation.	a. responsable de la gestion de la classe française correctement en conformité avec le plan de cours préparé, dans la durée prévue, et avec les médias préparés. b. responsable dans le domaine de l'éducation en conformité avec ses compétences principales et dans les domaines de la traduction, du tourisme, du journalisme.	

b. Attitude

- a. Rôle de citoyens qui prennent la fierté et le patriotisme, le nationalisme et un sens de la responsabilité de l'État et de la nation ;
- b. Internaliser l'esprit d'indépendance, l'innovation, l'effort et l'esprit d'entrepreneuriat ;
- c. Internaliser l'attitude reconnaissante et de soins dans la préservation de l'environnement, les arts et les valeurs sociales et culturelles développées dans la communauté. (ANNEXE de PERMENDIKBUD 49/2014)

c. Connaissances

- a. La maîtrise du concept théorique de l'éducation dans les concepts généraux et théoriques en matière d'éducation approfondie de la langue française, ainsi que de formuler l'achèvement des questions de procédure, en particulier dans le domaine de l'éducation française.
- b. La capacité d'organiser l'apprentissage du français en utilisant des stratégies novatrices dans le milieu universitaire démocratique conservation d'esprit.
- c. Intelligent de la sélection des médias et des outils d'évaluation appropriés appris par la pratique de la valeur de conservation et de grandir les personnages apprenants.
- d. La maîtrise de la méthodologie de recherche en éducation en langue française et de développer la recherche fondamentale et d'autres activités scientifiques pour le développement de la profession d'éducateur.
- e. L'application de connaissances dans le domaine des institutions linguistiques, sociales et interculturelles.

d. Compétences

Les acquis d'apprentissage des compétences générales et des compétences spécifiques.

Compétences générales	Compétences spécifiques
1. La maîtrise de la maîtrise de la langue française à l'oral et à l'écrit dans le contexte de la vie quotidienne / publique, universitaire et professionnelle qui sont équivalents au niveau du DELF B2.	1. Capable de traduire / translittération des types de textes du français vers indonésien et vice versa.
2. Maîtriser les concepts et les principes des diverses théories du langage et l'apprentissage des langues et l'appliquer dans l'enseignement de la langue française et de l'apprentissage à la fois pour les besoins généraux et spécifiques.	2. Capable d'écrire / éditer le manuscrit du journalisme en langue française.
3. Résoudre des problèmes d'apprentissage et de l'enseignement du français dans un cadre simple par l'application de l'approche théorique du concept ou du principe relatif à la conception et le modèle de l'apprentissage des langues française, planifier, mettre en œuvre, gérer, évaluer et apporter des améliorations d'apprentissage et l'apprentissage du français à des fins générales ou spécifiques sur la base de l'identification et analyse des caractéristiques et des besoins de l'apprenant les intérêts.	3. Être en mesure d'éduquer et d'enseigner la langue française : élaborer des programmes, la préparation du matériel d'enseignement, les médias, etc.
4. Diffuser les résultats de l'étude sur la problématique de l'apprentissage et enseignement de la langue française sous forme de rapports scientifiques ou des documents de travail.	4. Être capable de gérer la correspondance de secrétariat en français.
5. Maîtriser les concepts liés à la littérature française, la culture française, la traduction en langue française et spéciales (FOS).	5. Capable de gérer les tâches administratives de service du domaine de l'hôtellerie.

2. Matières d'études de la section pédagogique de français de l'UNNES

Les matières d'études sont classées en cinq catégories :

1. Sciences	a. Didactique du FLE b. Compétences langagières c. Connaissance linguistique d. Connaissance de la littérature française et francophone e. Recherches scientifiques f. Études interculturelles traduction
-------------	--

2. Technologies	a. Français pour objectifs spécifiques b. Entrepreneuriat c. Vie sociale d. Technologie informatique
3. Projet développé	Projet d'affaires
4. Caractères de l'université (UNNES)	a. Conservation de l'environnement physique b. Conservation sociale c. Conservation de la culture et de l'art d. Sagesse locale

CONCLUSION

Les échanges dans tous les domaines, notamment ceux dans le domaine de l'éducation et de la communication professionnelle, jouent un rôle considérable. Il est obligatoire que l'éducation contribue au développement des compétences spécifiques et puisse s'adapter à cette situation où la politique éducative ne cesse de changer d'une période à l'autre. Les universités ne sont pas excepté et sont les premiers à être touchés par ce mouvement global. L'élaboration du Cadre européen commun de référence pour les langues du Conseil de l'Europe (CECRL) et le Cadre de Qualification Indonésienne (KKNI) est une stratégie de qualification qui juxtapose, égalise, intègre le secteur de l'éducation du FLE, de la formation et de l'expérience de travail afin d'accorder la reconnaissance des compétences professionnelles.

RÉFÉRENCES

- Cadre européen commun de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer. 2005. Les descripteurs en un coup d'œil.
- Cuq, J.P, 2003, Dictionnaire de didactique du français, langue étrangère et seconde, Paris, CLE International.
- De Ketele, J.M., Chastrette, M., Cros, D., Mettelin, P. & Thomas, J. 1988. *Guide du formateur*. Bruxelles, De Boeck Université.
- Ed Jonnaert, Ph. Ettayebi M., Defise R. (2009). *Curriculum et compétences : un cadre opérationnel*. Bruxelles : De Boeck
- Loi de la République d'Indonésie Numéro 12 l'an 2012 concernant l'enseignement supérieur.
- Loi du ministre de l'Education et de la Culture de la République d'Indonésie, Numéro 49 l'an de 2014 concernant la Norme Nationale de l'enseignement supérieure.
- Miled, M. (2002). Élaborer ou réviser un curriculum. In *Le Français dans le monde*, mai-juin 2002, n° 321. p.35-38.
- Shairi, H.R. 2010. Place du Savoir-faire et du Savoir-être dans l'enseignement/apprentissage des langues étrangères. *Revue de PLUME*, n° 11, Paris, Didier. *Erudition et Klincksieck*.